

Le rapport Nougaret Propositions pour « Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives à l'ère numérique »



Journée des opérateurs, 11 octobre 2017,
Musée du Quai Branly

Une stratégie nationale pour
la collecte et l'accès aux
archives publiques à l'ère
numérique

Rapport à Madame Audrey Azoulay,
Ministre de la Culture et de la
Communication

par Madame Christine Nougaret,
vice-présidente du Conseil supérieur des Archives

Introduction

- Le rapport Nougaret : de quoi s'agit-il ?

Christine Nougaret, professeur d'Histoire des institutions, de diplomatie et d'archivistique contemporaines à l'École et vice-présidente du Conseil supérieur des Archives, a remis à la ministre de la Culture et de la Communication un rapport intitulé « Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives à l'ère numérique ».

La ministre Audrey Azoulay avait confié à Christine Nougaret en 2016 une mission de réflexion sur la collecte des archives à l'ère numérique et leur communication aux publics. Elle lui avait notamment demandé de s'interroger sur les méthodes et conditions d'évaluation et de sélection des archives électroniques, mais aussi papier, et de proposer une stratégie nationale pour l'accès aux archives dans l'environnement numérique.



Les conditions de réalisation du rapport

- Une personnalité éminente.
- Des délais très contraints.
- Plus de 60 personnes entendues.
- Un voyage au Canada.
- L'avis du comité interministériel aux Archives de France et du Conseil supérieur des Archives.

39 propositions

Première partie – Le cadre juridique et réglementaire : conforter la fonction archives.....	6
Définition des archives publiques	6
Compétence du réseau des services d'archives sur toute la chaîne archivistique.....	9
Deuxième partie – La collecte à l'ère numérique : garantir une collecte durable.....	16
Les enjeux de la collecte.....	17
La collecte papier	20
La collecte numérique	23
Troisième partie – L'accès à l'ère numérique : garantir un accès égal et innovant à tous les citoyens	28
Législation et réglementation de l'accès.....	28
Mise en ligne et accès à distance	32

Quelques clés de lecture

- « archivistes » et « services d'archives » ?
- « documents essentiels » ?
- « macro-évaluation » ?

Focus sur les propositions intéressant les opérateurs

- Proposition 5 : intégrer les services d'archives autonomes des opérateurs de l'État dans le réseau des archives.
- Proposition 8 : renforcer la formation au numérique des archivistes
- Proposition 11 : déterminer les archives essentielles grâce à la macro-évaluation.
- Proposition 15 : renforcer les Archives nationales pour permettre la poursuite de la collecte d'archives définitives.
- Proposition 16 : sélectionner à l'amont les archives numériques définitives

La feuille de route de la ministre de la Culture

- **Deux propositions objet d'une attention particulière :**
 - *Simplifier le droit régissant l'accès à l'information publique*
 - *Identifier les archives essentielles pour l'administration, les citoyens et pour l'histoire grâce à la macro-évaluation*
- **Une troisième proposition en cours de mise en oeuvre**
 - *Renforcer la formation au numérique des archivistes*

Merci de votre attention !

claire.sibille@culture.gouv.fr

catherine.junges@culture.gouv.fr